



APPEL A PROJET :

Projet pédagogique à l'année:

L'éducation dans la Nature : découverte de la biodiversité des milieux méditerranéens de l'Espace Naturel des Gorges de l'Ardèche

Attention pour s'inscrire, vous devez contacter directement le SGGA. Nous vous remettons une Fiche projet à la rentrée de septembre à remplir à remettre **Avant les vacances de la toussaint**

Le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, établissement public regroupant 16 communes et les conseils généraux du Gard et de l'Ardèche, gère, entre autre, la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche. Parmi les compétences du SGGA, l'éducation au patrimoine naturel est obligatoire.

Le projet pédagogique à l'année s'appuie sur l'immersion des jeunes dans la nature et sur le rôle d'interprète de celle-ci que jouent les animateurs du SGGA et ses partenaires. Leurs interventions sont variées et permettent donc une approche globale des questions de biodiversité et d'interactions Homme-nature. Un accompagnement pédagogique tout au long de l'année scolaire permettra aux classes de s'approprier et de construire leur propre projet tout en préparant le point d'orgue du projet : séjour au château de Gaud, situé au cœur des Gorges et géré par le SGGA, permettant de vivre l'immersion et la découverte de ce « cœur de nature » qu'est la Réserve.

Le SGGA reçoit depuis longtemps des classes au château de Gaud mais la volonté désormais est que ces séjours s'inscrivent dans un projet à l'année créé et porté par les enseignants fortement accompagnés par les animateurs du SGGA sous couvert de l'inspection académique de l'Ardèche.

La proposition est d'accompagner des projets pédagogiques globaux à l'année autour du thème général :

L'éducation dans la Nature : découverte de la biodiversité des milieux méditerranéens de l'Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche.

Les projets seront menés par établissement, construits et portés par et avec les élèves et leurs enseignants.

Un séjour à l'espace pédagogique de Gaud sera proposé au printemps.

Un travail de restitution en lien avec les différentes classes sera l'aboutissement du projet.

Le SGGA travaille en partenariat avec l'éducation nationale sur ce projet.

Sur quel thème ?

La découverte dans la nature de la biodiversité des milieux méditerranéens.

Idées de thématiques :

- Méthodes d'études** (exemples : transect, quadrillage, génétique, protocoles forestiers, capture marquage recapture, écoutes, comptages directs, piégeages etc...),
- Valeurs patrimoniales d'espèces animales ou végétales,**
- Mesures de protection et écocitoyenneté,**
- Liens et usages de la biodiversité par l'homme au travers des âges.**(exemples : plantes médicinales, comestibles, tinctoriales, élevages extensifs, chasses, pêche...),
- Biodiversité : de l'environnement proche de l'école à la planète en passant par les Gorges de l'Ardèche: du local au global en déterminant des constantes générales.**
- autres thèmes à travailler en fonction des souhaits des enseignants :** (exemples : les coléoptères, les orchidées, la biodiversité dans la cours de l'établissement, les oiseaux, les reptiles et batraciens, les chauves-souris...)

Quelles que soient la ou les thématiques choisies par les enseignants, le projet pédagogique doit avoir une finalité au-delà de la venue des jeunes à Gaud : une restitution finale du projet passant par un « objet communicant la démarche et les apprentissages des jeunes ».

I LE PROJET



Les classes qui auront manifesté leur volonté de s'inscrire dans la démarche travailleront tout au long de l'année 2017-2018 sur un projet abordant une des thématiques liées au thème générique de la biodiversité des milieux méditerranéens de l'Espace Naturel des Gorges de l'Ardèche, co-élaboré avec l'encadrement technique.

Un financement permettra à l'enseignant de s'appuyer sur des intervenants pour approfondir les thématiques qu'il aura définies avec l'équipe de coordination et un soutien sera également apporté sur la restitution des projets.

Période

Pour l'année scolaire 2017-2018, ces projets se dérouleront sur la période de septembre 2017 à juin 2018.

Classes ciblées

L'objectif est de toucher six classes dans l'année scolaire 2017-2018, à l'idéal une dans chacune des communautés de communes concernées par le territoire du SGGA.

L'appel à projet sera prioritairement adressé à l'attention des établissements localisés dans les 4 communautés de communes périphériques au territoire des Gorges de l'Ardèche.

Les établissements n'ayant pas encore participé à l'appel à projet du SGGA en 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016 et 2016-2017 sont prioritaires par rapport aux établissements ayant déjà participé.

Ecoles concernées :

Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA):

Ecole primaire la Rochette, école primaire du Sud et école primaire mixte du centre, école primaire privée St Michel, Bourg St Andéol- école primaire de Gras et Larnas, école primaire de St Martin d'Ardèche, école primaire de St Marcel d'Ardèche, école primaire publique et école primaire privée OGEC de St Montan, école

primaire de St Reméze, école primaire publique de St Alban et de la Roubine et école primaire privée mixte de Viviers

Communauté de commune des gorges de l'Ardèche :

école primaire de Balazuc, école primaire de Lagorce, école primaire de Grospierres, école primaire de Saint Alban Auriol, école primaire de Salavas, école primaire de Vallon pont d'Arc, école primaire de Vogüé, école privée St Joseph et école primaire publique J. Moulin de Ruoms, école primaire de Vagnas

Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien :

Les deux écoles primaires de Carsan, école primaire de Goudargues, école primaire Rollo et école primaire Mixte de Laudun l'Ardoise, école primaire de Laval Saint Roman, école primaire du Garn et Issirac, école publique de St Michel d'Euzet, école de Cornillon, école communale de St Paulet de Caisson, école de St Julien de Peyrolas, écoles J.Ferry, C. Freinet, catholique mixte et élémentaire J. Jaures centre Estouzilles de Bagnole sur Cèze, école publique de Cavillargues, groupe scolaire primaire de Chusclan, école publique de Codolet, école publique de Le Pin, école communale de Lirac, école primaire publique primaire d'Orsan, école des combes de Sabran, écoles de Pont St Esprit : villa Clara, privée Notre Dame, M Pagnol, J. Jaurès.

Collèges concernées :

Communauté de commune des gorges de l'Ardèche :

Collège Ageron de Vallon pont d'Arc

Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA):

Collège privée St Joseph de RUOMS, Collège de Laoul, collège privé Marie Rivier de Bourg St Andéol

Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien :

Collèges privée Notre Dame et collège G. Ville de Pont St Esprit, Collège su Bosquet de Bagnole sur Cèz

Encadrement technique

La conception puis la réalisation des projets à l'année sera facilitée par **le groupe de coordination pédagogique constituée par :**

-**Mr William LAROSA**, CPC EPS de l'Inspection Académique de l'Ardèche pour assurer l'adéquation entre les attentes de l'Education Nationale et les projets et apporter son expertise quant aux objectifs pédagogiques, déroulement et contenus des projets et de la restitution et vérifier les conditions de sécurité des activités.

-**Mlle Bénédicte RAOUX**, Responsable pôle éducation communication au SGGA pour la coordination pédagogique des projets et l'aide technique au travail de restitution.

-**Mr Batiste LERICHE et Mr BROCHARD Emmanuel**, animateurs pédagogiques et Brevet d'Etat Accompagnateur en Montagne au SGGA pour les connaissances naturalistes et des terrains.

- Intervenants pédagogiques agréés :

En fonction des thèmes retenus par les enseignants, pourront être mobilisés des structures et associations d'animation locale:

- ⇒ SGGA. (Batiste LERICHE et Emmanuel BROCHARD intervention sur le thème nature choisit ou découverte itinérante type randonnée nature),
- ⇒ Citée de la préhistoire de l'Aven d'Orgnac : (ateliers préhistoire),

- ⇒ Guides de pêche labellisés (biodiversité dans la rivière : poissons, macro invertébrés aquatiques),
- ⇒ Ardèche Claire via la Fédération de Pêche de l'Ardèche (gestion de la biodiversité des cours d'eau)

- Réalisation et valorisation du travail des élèves :

A travers le travail des élèves sur la thématique choisie par les enseignants, toutes les matières d'enseignements pourront être mobilisées (français, mathématique, histoire, géographie, sciences, arts plastiques....) afin de travailler de façon transversale sur le projet.

-Durant la période de travail de la classe sur le projet, deux rencontres classe-encadrement technique seront organisées avec chaque classe afin de relancer et recadrer le travail. Le but étant que ce travail atteigne un niveau d'attente que l'équipe pédagogique-enseignants-élèves se sont fixés au démarrage du projet.

-Le travail des classes devra déboucher sur un « outil didactique » restituant le travail des classes au fil de l'année. Une journée de restitution collective sera organisée au bivouac de GAUD à la mi-juin pour présenter et faire vivre les outils créés par les 6 classes.

L'outil didactique de restitution du travail des élèves devra pouvoir être animé par les élèves des classes sur une durée de 20 minutes. Il devra s'adresser à un public scolaire d'élèves du primaire.

Le jour de la restitution, tous les élèves passeront devant les outils des autres classes et tous les élèves seront animateurs de leur outils de restitution lors d'une séance de 20 minutes.

II OBJECTIFS



-Découvrir la richesse écologique proche de l'école et celle de l' Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche.

-Découvrir et s'interroger sur l'impact de l'Homme sur la biodiversité.

-Susciter la préservation du patrimoine naturel et l'émerveillement face à ses richesses.

-Sensibiliser les jeunes à l'environnement et apprendre le respect de la vie.

-Réintégrer la nature comme lieu d'éducation : la rendre visible et en valoriser la richesse pédagogique.

-Inviter les enfants et enseignants à être dans la nature, à s'y frotter et s'y confronter... à vivre cet environnement dans sa complexité.

-Créer des liens entre les écoles.

-Former les enseignants au travail scolaire autour de la biodiversité afin qu'ils soient à même de mieux travailler sur ce sujet les prochaines années

-Améliorer la gestion d'un projet à l'année dans les écoles en mettant l'accent sur le suivi du travail de restitution.

-Mettre les élève en situation de médiateur lors de la journée de restitution.

III FINANCEMENT



Le montage financier de cet appel à projet nous permet de proposer **un tarif de 400€ (+ 150€ incluant une participation à un transport) soit 550€** pour les classes des Communautés des communes périphériques au territoire des Gorges de l'Ardèche. Pour les classes d'école extérieure aux Communautés de Communes périphériques, un tarif **de 600€ (+ 150€ incluant une participation à un transport) soit 750€** est adopté.

Ces tarifs prennent en compte les interventions des animateurs du SGGA auprès des enseignants et des élèves (deux demi-journée, le séjour à GAUD et un transport plafonné à 300€

Ces tarifs ne prennent pas en compte les frais de restauration qui resteront à la charge des classes. Les animations autres que celles proposées par l'animateur du SGGA seront également à la charge des établissements.

Le SGGA prendra en charge un frais de transport à hauteur de 300€, l'établissement paiera le surplus si le montant du devis est supérieur à 300€

*tarif sous réserve d'acceptation des demandes de financements respectifs auprès des collectivités suivantes : Conseil Départemental de l'Ardèche, Région Rhône-Alpes, Natura 2000.

IV DEROULEMENT

- **Découverte d'une demi-journée sur le terrain pour les enseignants: situation déclenchante**

Mercredi 27 septembre 2017 : demi-journée sur le terrain afin de présenter les méthodes d'étude de la biodiversité sur le terrain, les différents milieux et le site d'accueil du Bivouac de Gaud, encadré par un animateur pédagogique du SGGA. De 14h à 18h sur le bivouac de GAUD. En fin de journée, une discussion sur les questions suivantes sera engagée : Quel est votre projet ? Sur quels thèmes avez-vous déjà travaillé ou souhaitez-vous travailler ?

- **Choix de la thématique :**

Suite à la découverte sur le terrain et à la discussion, une thématique et des questionnements dans le cadre du programme sont dégagés par l'enseignant et sa classe. Des attentes de méthodes et de contenus sont alors clairement établies afin de pouvoir évaluer l'avancée du travail en cours de mise en œuvre. Le choix devra être définitif pour au plus tard le vendredi d'octobre 2017 juste avant les vacances de la Toussaint (à préciser car le calendrier scolaire 2017-2018 n'est pas encore édité à ce jour)

- **Elaboration du projet et réflexion sur la restitution**

-Un accompagnement technique sera alors défini avec l'équipe de coordination et une rencontre permettra de définir le calendrier des deux sorties demi-journées à proximité de l'école ou sur un autre site si l'école mobilise un transport, le contenu du projet et le travail de restitution.

- L'élaboration du projet doit être validée par l'inspecteur de l'Education Nationale.

- Deux demi-journées d'animation sur la thématique de travail de classe : ces animations peuvent être des animations en salle (ateliers, diaporama, etc.) ou une sortie sur le terrain à proximité immédiate de l'école (sans transport) ou sur un site plus lointain si l'école le finance.

- **Séjour à l'espace pédagogique du château de Gaud :**

C'est le lieu et le moment des animations dans la nature où interviendront les animateurs fonction de leur thématique.

- **La restitution du travail des classes :**

-Le travail des classes devra déboucher sur un « outil didactique » restituant le travail des classes au fil de l'année. Une journée de restitution collective sera organisée au bivouac de GAUD à la mi-juin pour présenter et faire vivre les outils créés par les 6 classes.

L'outil didactique de restitution du travail des élèves devra pouvoir être animé par les élèves des classes sur une durée de 20 minutes. Il devra s'adresser à un public scolaire d'élèves du primaire.

Le jour de la restitution, tous les élèves passeront devant les outils des autres classes et tous les élèves seront animateurs de leur outils de restitution lors d'une séance de 20 minutes.

Calendrier prévisionnel :

Le projet doit se dérouler tout au long de l'année (entre septembre et fin mai)

-juin 2017: envoi de l'appel à projet cibles afin d'informer les enseignants.

-juin 2017: contact téléphoniques ou par mail pour prise de contact avec le SGGA, demande d'information

-Septembre 2017 : **inscription des classes auprès du SGGA pour recevoir la fiche d'inscription**

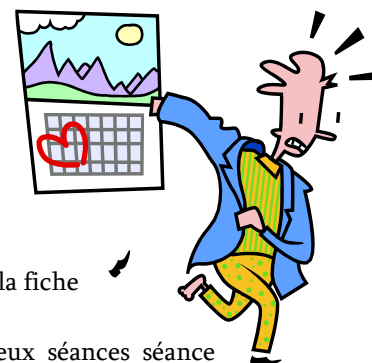
-27 septembre 2017 : visite du Bivouac de GAUD, questionnements sur la thématique de travail de classe.

-dernier vendredi avant les vacances de la Toussaint : date limite pour le retour de la fiche d'inscription, envoi de la fiche projet à l'inspection d'Académie pour validation.

-de la rentrée des vacances de la Toussaint à avril 2018 : déroulement des deux séances séance d'animation pédagogique, autour de l'établissement

-Mai 2018 : **séjour à l'espace pédagogique de Gaud** : immersion et animations dans la nature autour du projet.

-mi-juin 2018 : journée **de restitution collective du travail des classes par des outils didactiques pour les autres élèves à GAUD.**



Contacts

Syndicat de Gestion des Gorges
de l'Ardèche
Le village 07700 St remèze
Tel : 04-75-95-77-31
Fax : 04-75-98-77-31
info@gorgesdelardeche.fr

Batiste LERICHE
Animateur Pédagogique
b.leriche@gorgesdelardeche.fr
06-80-37-71-55

Bénédicte Raoux
Responsable pole education
communication
b.raoux@gorgesdelardeche.fr
04-75-98-97-00

Suivi du dossier :
Conseiller pédagogique William
Larrosa 06 89 62 69 54
william.larrosa@ac-grenoble.fr